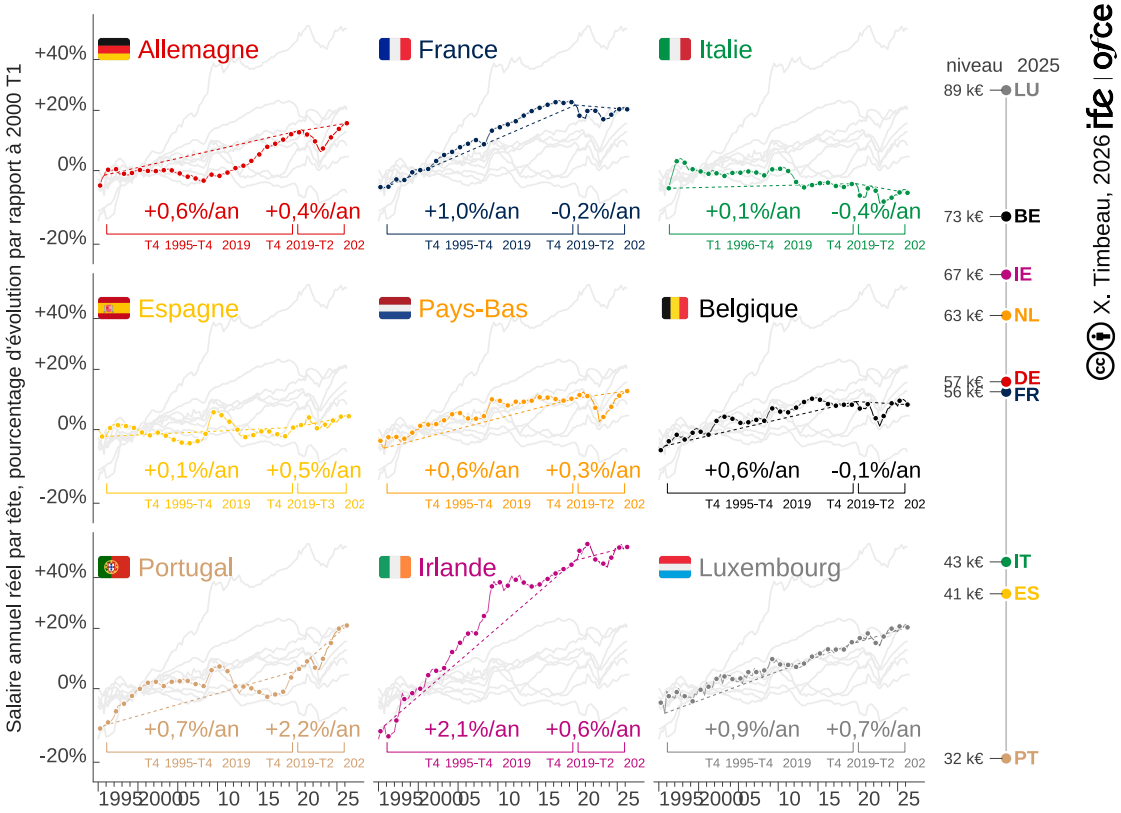
Institut Français d'Économie — SciencesPo

EcoGraph 7 2026

La crise du pouvoir d'achat en Europe

Xavier Timbeau, *IFE|OFCE, Sciences Po Paris*



Lecture : La ligne de droite compare les niveaux du salaire réel par tête en 2025.
Sources : Eurostat, comptes nationaux trimestriels de branche (namq_10_a10). Le salaire réel par tête est la masse salariale résidente divisée par l'emploi salarié résident, divisé par le déflateur de la consommation tel que 2025 soit égal à 1.

Les salaires réels dans la plupart des pays européens ont ralenti après 2019. Les tensions sur le pouvoir d'achat sont ainsi vives un peu partout. Le Luxembourg et le Portugal sont deux exceptions notables.

Publié le 10 novembre 2026

Ce graphique présente le salaire par employé en termes réels pour 9 pays européens. Dans la plupart de ces pays, depuis 2019, la croissance des salaires réels a significativement ralenti. Elle est ainsi passée, en France, de 1% par an en moyenne de 1995 à 2019 à une baisse moyenne par an de 0,2% par an depuis 2019.

La crise du pouvoir d'achat depuis 2019 s'explique par 2 vagues de montée des prix. La première débute à la fin de l'année 2021 et s'accèlère à la fin de l'hiver 2021-22 avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Cette inflation a pârticulièrement touché les pays européens avec une hausse notable du prix du gaz naturel, et par conséquence de l'électricité. Les gouvernements Européens ont réagi avec différentes mesures, dont certaines visant à réduire la hausse des prix. Les différences entre les mesures ont induit de l'hétérogénéité, en particulier d'inflation, en Europe. La seconde vague a été déclenchée en février 2026 par les frappes nord-américaines sur l'Iran.

Ainsi, en France, la hausse cumulée du déflateur de la consommation depuis le premier trimestre 2019 est de 21,1% au deuxième trimestre 2026.

Deux pays échappent à ces évolutions communes : le Portugal où le rattrapage des salaires réels, très inférieurs à la moyenne de l'échantillon, est fort depuis 2016 et le Luxembourg où l'indexation des salaires résiste à toutes les tempêtes.

Voir aussi :

• Une part des salaires dans la VA élevée en 2025 en France

https://www.ofce.fr/blog2024/fr/2026/20261110_XT_eg.html